

Un Pautot peut en cacher un autre

RENCONTRE Les avocats Serge et son fils Michel sont devenus une référence dans les affaires sportives

Aujourd'hui, Louissette préférait en rire. Mais à l'époque, cette Corse ne pouvait pas s'empêcher de pester contre son mari, Serge. Il faut dire que chez les Pautot, le dimanche était un jour spécial. Chaque fin d'après-midi, Serge et son fils Michel laissaient Louissette pour aller voir... Pape Diouf! "Ils partaient vers 16h30, ça nous coupait toute la journée", se rappelle-t-elle.

"J'avais rencontré Pape Diouf autour d'un ring. Lui était journaliste et de mon côté, je m'occupais un peu du Boxing club du



Serge (ici au premier plan) a poussé son fils Michel à embrasser la carrière d'avocat, quitte à spécialiser le cabinet dans les affaires sportives.

/ PHOTO CYRIL SOLLIER

"Travailler pour l'OM aurait été le couronnement de ma carrière." SERGE, LE PÈRE

Gardian. On a bien sympathisé et quand il a voulu devenir agent, il m'a demandé de l'aider."

Serge n'a évidemment pas pu refuser, lui qui venait de connaître son premier succès juridique grâce à Pape Diouf. Le Sénégalais lui avait présenté Joseph-Antoine Bell. Le capitaine de l'OM réclamait alors des indemnités de droit à l'image à la société ISL qui, à chaque rencontre de championnat, placardait des affiches dans toute la ville avec les joueurs, sans pour autant les rémunérer. "Un jour, Pape m'a appelé et m'a deman-

dé de le rejoindre dans son bureau. Quand je suis arrivé, Joseph-Antoine était à ses côtés. Je suis tombé des nues! En tant que jeune avocat, cette affaire était une bénédiction, d'autant que l'on a gagné. Bernard Tapie l'a assez mal vécu et l'année d'après, le contrat de Bell n'a pas été reconduit..."

Le début d'une longue amitié qui va donc conduire Serge à donner des cours à Pape Diouf. "Michel était étudiant en droit et je leur expliquais de nombreuses notions, notamment en matière de droit à l'image. Les premiers contrats de Pape en tant

qu'agent, c'est moi qui les ai rédigés!", se targue l'avocat marseillais.

Les deux amis ont ensuite travaillé sur la discrimination raciale dans le football. Grâce à Diouf, Serge a également géré les affaires de François Omam-Biyik, Henri Camara ou encore Marcel Desailly, qui lui demande encore régulièrement conseil.

Mais quand l'ancien journaliste est devenu président de l'OM, les ponts se sont rompus. "C'est dommage, car travailler pour l'OM aurait été en quelque sorte le couronnement de ma

carrière", soupire M^e Pautot. Ce sexagénaire, président de la Ligue professionnelle de boxe, ne chôme pas pour autant puisqu'à chaque litige sportif on fait appel à ses services. Car dans la famille Pautot, trouver la faille de la faille dans un dossier est devenu un véritable jeu.

D'ailleurs, dans leur cabinet basé à la Préfecture, chaque coupure de presse est soigneusement découpée et méthodiquement rangée. Pas question de laisser place à l'approximation. Une rigueur importée de l'Est, de Besançon précisé-

"On ne se prend jamais la tête. Il existe une véritable osmose."

MICHEL, LE FILS

ment, d'où Serge est originaire. Ce passionné a refilé le virus à Michel. Lui qui rêvait de devenir journaliste sportif a finalement réglé son pas sur celui de son père. "C'est un véritable passionné de sport. Il est capable de vous sortir les onze de départ de toutes les équipes ayant participé au Mondial. Je lui ai conseillé de s'orienter dans le droit du sport, quitte à spécialiser notre cabinet", raconte Michel.

Serge et Michel ne sont pas associés - "Nous sommes chacun inscrits au barreau de Marseille" - mais traitent bon nombre de dossiers en commun. Ainsi, lorsque Michel a préparé sa thèse sur le sport et l'Europe, il s'est appuyé sur les conseils avisés de son père. "Ce travail m'a beaucoup aidé dans l'affaire Malaja", reconnaît ce Marseillais de 37 ans, à l'origine de l'arrêt portant le nom de cette basketteuse polonaise. "Un arrêt Bosman à la puissance 10", dira d'ailleurs Sepp Blatter au sujet de cette révolution sportive qui, au début des années 2000, ouvrit sans restriction l'espace communautaire aux sportifs professionnels originaires d'États signataires d'accords

européens. "Mon directeur de thèse n'était autre que le vice-président de la fédération française de basket. Dans cette affaire, il était ainsi mon adversaire et je n'ai pas vraiment eu le droit de parler du cas Malaja lorsque j'ai présenté ma thèse en 2000", rumine encore Michel.

Fort de cette première victoire, il devient aussi incontournable que son père dans le monde des affaires sportives. Et même au-delà puisqu'il a défendu Lolo Ferrari lorsque la firme italienne avait intenté un procès à l'actrice sur la propriété du nom "Ferrari".

Inséparables et complices au travail - "on ne se prend jamais la tête" - le père et le fils le sont un peu moins à l'extérieur. Ses week-ends, Serge les passe autour des rings, en compagnie de... Louissette, passionnée de boxe et qui s'occupe notamment de tout l'administratif.

De son côté, Michel profite de son temps libre pour voyager et découvrir le Portugal, la Chine, l'Écosse ou bien encore les États-Unis. Mais à son retour, ce célibataire prend immédiatement la direction des Catalans, pour rendre visite à ses parents avant de regagner son domicile, basé à quelques mètres à peine de là!

"Entre nous, il existe une véritable osmose. Mais c'est un pur hasard si l'on habite à côté", jure-t-il.

Paroles d'avocat...

Michaël LÉVY

mlevy@laprovence-presse.fr

LES AFFAIRES EN COURS

Un Mondial suivi avec attention

Serge et Michel Pautot suivent attentivement la Coupe du monde. Ils ont proposé une réforme sur le code du sport. Ils attendent également une décision de justice qui pourrait faire jurisprudence au sujet des dédommagements des joueurs blessés. Et Serge Pautot s'est aussi attaqué aux droits télé des combats de boxe. Tour d'horizon...

telle des Fédérations sportives. En cas de faute grave ou de dysfonctionnement, l'État doit pouvoir intervenir", clame M^e Pautot.

de cause, cela pourrait faire jurisprudence et si un joueur se blessait en équipe nationale, le club serait indemnisé.

■ Réformer le Code du sport

Les déboires de l'équipe de France ont poussé les deux Marseillais à proposer une réforme du Code du sport afin de mieux contrôler les Fédérations sportives. "Il y a une ambiguïté: d'un côté la Fédération est autonome, de l'autre l'État exerce la tu-

■ Des dédommagements pour les clubs?

Michel Pautot a récemment défendu les intérêts du club de basket de Challes-les-Eaux. L'objet du dilemme: la blessure de la Néerlandaise Marlous Nieuwveen, alors qu'elle évoluait en équipe nationale. Or, le club n'a jamais été prévenu, contrairement au règlement de la Fiba. En première instance, la Fédération néerlandaise a été condamnée à verser près de 70 000 € en guise de dédommagements. L'affaire sera rejugée le 28 septembre. Si le club obtenait gain

■ Les droits télé des combats de boxe

Jusqu'à présent, les droits télévisés des combats de boxe revenaient aux promoteurs. La Fédération française estime que ces retombées doivent lui revenir. "C'est la loi mais faute de nous en être occupés, nous avons laissé faire, déplore Serge Pautot. Nous allons nous rapprocher des chaînes de télé. Il n'y a plus vraiment de vedettes mais il existe encore de beaux combats de boxe".



Serge Pautot, au début de sa carrière, en compagnie de Pape Diouf et Joseph-Antoine Bell.

/ PHOTO DR

MONDIAL À PÉTANQUE LA MARSEILLAISE

Un décollage tout en douceur

Attendue de pied ferme par les milliers d'amateurs de pétanque venus de France et de Navarre, mais généralement redoutée par les principaux prétendants à la victoire finale, qui craignent une sortie de route prématurée, la journée inaugurale du 49^e Mondial à pétanque La Marseillaise n'a pas été marquée par des surprises retentissantes. Et si quelques parties traînaient en longueur en début de soirée, les principales têtes d'affiche du concours ont pu regagner leur domicile sans avoir à allumer les phares des voitures...



Du chaud, du monde comme toujours, et pas de casse chez les favoris en ouverture. / PHOTO PATRICK NOSETTO

ce à Bonnet). En course pour égaliser le nombre de victoires établi par Albert Pisapia (7), Marco Foyot, flanqué de "Passo" et Zvonko Radnic, s'est tout de même donné quelques sueurs froides, lors de la deuxième partie. Opposé à la triplette composée de Jean-Marc Noello, Didier Garric et Sébastien Jaunault, tous trois venus de Laragne, il a bien failli connaître un arrêt prématuré à la deuxième partie, remportée sur le fil (13-11). "Nous n'avions pour seule ambition que de passer un bon dimanche, confie Jean-Marc Noello. En faisant car-

reau, nous aurions pu l'emporter. Mais ce n'est que du bonheur. Ce sont nos idoles et perdre face à ces joueurs-là reste malgré tout un souvenir mémorable, même si, bien sûr, nous aurions préféré gagner..."

Une partie qui a soulevé l'enthousiasme de la galerie, tout comme celle opposant Fernand Moraldo, ancien vainqueur du Mondial, à Nicolas Tarassenko (Corse). Malgré un départ canon, la triplette emmenée par celui qui fut le partenaire d'Albert Pisapia, a vu les insulaires revenir dangereusement avant toute-

fois de s'imposer (13-10). Mais comme le veut la tradition, les spectateurs chasseurs d'autographes ont pu également assister au trophée des personnalités où l'on a pu mesurer que la cote de popularité de Danielle Gilbert ou encore Jean-Pierre Castaldi est au beau fixe. Un démarrage festif et tout en douceur avant que le rythme de la compétition ne s'accélère.

Éric BRETON

Aujourd'hui au parc Borély : 9h (4^e partie), puis parties de cadrages. 14h30 : 5^e partie, puis 6^e.

LE TÉMOIGNAGE de Claude Azéma

"La fête des boules"



Azéma, président de la FIPJP. / PHOTO A.V.

Président de la Fédération internationale de pétanque et de jeu provençal (FIPJP), Claude Azéma est ravi du déroulement de la première journée du Mondial à pétanque La Marseillaise.

Présent comme toutes les années pour l'ouverture, il explique: "C'est vraiment la grande fête des boules pendant cinq jours. L'organisation du Mondial renvoie une image très intéressante et très positive. Il y a de la rigueur, de la passion et de la convivialité. Tout est parfaitement huilé à tous les niveaux, une nouvelle fois".

Pour cette 49^e édition, l'événement réunit 13 104 pétanqueurs (soit 4 368 triplettes inscrites). Si le record de 2009 - 13 776 participants s'étaient précipités sur les jeux marseillais - n'a pas été égalé, Claude Azéma se félicite de l'engouement toujours intact pour l'événement. "Outre les Marseillais et les régionaux, des participants de toute la France et de nombreux pays viennent avec toujours autant de plaisir, détaille-t-il. Ils retrouvent la convivialité des boules, le mode de vie à la française. La plupart d'entre eux restent plusieurs jours et profitent du cadre (le parc Borély) et du spectacle proposé".

Claude Azéma tient également à tirer un coup de chapeau à l'ensemble des participants pour leur fair-play. "Aujourd'hui (lire hier), il n'y a eu aucun problème dans les parties. Deux petites erreurs ont été commises par des arbitres mais ont été rectifiées immédiatement. Sans que cela n'altère la bonne humeur."

Arnaud VITALIS